



Projet pédagogique

3/5 ans

# Présentation du territoire:

## Géographie

La double influence alpine et méditerranéenne marque le paysage des Alpes-Maritimes. On y distingue ainsi deux régions naturelles d'importance inégale :

- la région côtière et pré-côtière qui couvre environ 880 km<sup>2</sup>. Alors qu'à l'est la bande côtière est étroite et se dessine en corniche, à l'ouest la région côtière se dilate et forme un paysage de collines, séparées par les deux vallées du Var et de la Siagne
- la région montagneuse qui s'étend sur tout le reste du département et y représente environ 3 320 km<sup>2</sup>.

## Le patrimoine culturel

La qualité de vie qu'offre le département des Alpes-Maritimes et son image attractive en France, en Europe et dans le monde tiennent autant à la beauté et aux contrastes de ses paysages qu'à la richesse et la diversité exceptionnelle de son patrimoine culturel, de la vallée des Merveilles au Trophée d'Auguste, des arènes de Cimiez au monastère de Lérins, des œuvres de Bréa aux splendeurs de l'architecture baroque et des édifices de la Belle Epoque.

Les mineurs représentent environ 20% de la population du département et l'on dénombre environ 900 accueil de mineurs, ce qui nous fait à peu près 230 enfants par accueils, c'est pour cette raison aussi que nous souhaitons proposer ces actions.

C'est en se basant sur ce constat que nous effectuons notre centre de loisirs plein air. En effet, le département offre une multitude de paysage, de décors naturels, nos sorties vont donc prendre en compte toutes particularités afin de faire découvrir aux enfants le monde qui nous entoure et les merveilles qu'il faut respecter et protéger. Permettre aux enfants des villes de connaître les beautés des paysages des villes périurbaines.

# Présentation de la structure

Raison sociale : Graines de fermiers

Date de création : 11 janvier 2009

But : Conformément aux statuts de Graines de fermiers, le but de notre association est l'éducation au respect de l'environnement.

N°immatriculation : W062000990

Siège social : Maison des associations, place Garibaldi, 06300 NICE

Autres lieux d'activités :

Graines de fermiers, 70 bd Virgile Barel, 06300 NICE

4889 route de Peille, 06440 La grave de Peille

Ecole la Sourgentine, ave Gustave garaut, 06300 Nice

Ecole Von Derwies, avec St Lanmbert, 06100 Nice

Jardin du Chemin Tordu, che Tordu du Mont Boron, 06300 NICE

SIRET:523 254 878 000 11

APE :9499Z

Mails : [grainesdefermiers@hotmail.fr](mailto:grainesdefermiers@hotmail.fr)  
[info@grainesdefermiers.org](mailto:info@grainesdefermiers.org)  
[centredeloisirs@grainesdefermiers.org](mailto:centredeloisirs@grainesdefermiers.org)

Téléphone : 09 86 32 54 54  
06 51 09 07 26

Site : [www.grainesdefermiers.org](http://www.grainesdefermiers.org)

## VOCATION

En lien direct avec le but de l'association, nous souhaitons proposer une action éducative qui sensibilisera la découverte et la protection de l'environnement.

L'éducation à l'environnement est nécessaire pour les adultes de demain car ce sont nos enfants qui devront protéger leur environnement. Une prise de conscience est en train de se mettre en place et il faut être préparé à agir, aussi pour agir il faut connaître et pouvoir en parler. La question de l'environnement est omniprésente dans nos vies encore plus en ces temps de réchauffement climatique. Il faut faire passer un vrai message aux générations futures afin de les rendre acteurs des changements.

Il faut que le public, quel qu'il soit, connaisse et comprenne le monde qui l'entoure. Une action environnementale sortie de son contexte est sans suite, sans retombées sur le futur. C'est pour cela que la découverte ou l'approfondissement du monde qui nous entoure permettra de mieux le protéger, afin que les mentalités changent.

# Objectifs

## - Développer la socialisation au sein du groupe

Participer à des activités de groupe  
Interagir avec ses pairs sans l'aide de l'adulte  
Élaborer et respecter des règles de vie en groupe

## - Favoriser l'autonomie de l'enfant

Donner son avis  
Prendre soin de ses affaires  
Effectuer les gestes de la vie quotidienne sans l'aide de l'adulte

## - Favoriser l'éveil des enfants par des activités environnementales

Participer à des activités de pleine nature  
Mettre en place des activités autonomes dans un milieu naturel  
Exprimer ses représentations sur les différents sujets abordés

## Conditions de réalisation du projet

Les enfants seront consultés sur les activités proposées. Des temps d'autonomie seront respectés afin de favoriser les activités libres.

### Moyens matériels

Pharmacie  
Matériels pédagogiques, sanitaires, d'observation  
Bibliothèques et ressources pédagogiques

### Moyens spatiaux

Les parcs et jardins aux alentours de Nice.  
Une ferme pédagogique  
L'école de la Sourgentine sur Nice est  
L'école Von Derwies sur Nice nord.  
Les bus de ville  
Les trains.

### Trame du projet

En période de vacances, chaque semaine a un thème défini. Les mercredis, le thème est défini entre 2 période de vacances.

Les activités proposées lors de l'accueil seront toutes en lien avec le thème et les objectifs du projet.

Les activités seront aussi bien scientifiques, que sportives, manuelles, d'expression, artistiques, culturelles...

Elles permettent aux enfants de développer leur curiosité par rapport au thème de la semaine ou de la période.

Les temps de vie quotidienne favorisent aussi l'autonomie et la socialisation, permettant aux enfants d'évoluer au sein d'un groupe et de la collectivité.

exemples de thèmes abordés : le monde des insectes, les fleurs, la biodiversité d'un parc, les animaux des sous-bois, le milieu des rivières, les oiseaux migrateurs, réduisons nos déchets, la vertu des plantes, le potager, les animaux de la ferme, les métiers agricoles, les randonnées, les villages perchés... (Voir liste des thématiques en annexe).

exemples d'activités faites : jeux de piste, exploration à l'aide d'outils scientifiques et supports pédagogiques, sensibilisation autour de l'animal, soins aux animaux de la ferme, création d'un carré de potager, entretien du potager, fabrication d'un composteur, contes sur les insectes... (Voir classeur d'activité).

## Journée type enfants

<b>Horaires</b>	<b>Ce que font les enfants</b>
<b>8h00 à 9h00</b>	Accueil des enfants et des parents.
<b>9h00 à 10h00</b>	Déplacement vers les lieux d'activité. (Transport)
<b>10h00 à 12h00</b>	Activité(s)
<b>12h00 à 14h00</b>	Repas, sieste + temps calme
<b>14h00 à 15h45</b>	Activité(s)
<b>15h45 à 16h15</b>	Goûter
<b>16h15 à 17h00</b>	Retour au point d'accueil
<b>Mercredis : 17h à 17h30</b> <b>vacances : 17h30 à 18h00</b>	Accueil des parents

## Fonctionnement de l'équipe

### Avant

Des temps de travail sont prévus pour l'organisation matérielle et temporelle de la période :

- connaissance ou rappel des objectifs de l'accueil.
  - synchronisation du fonctionnement de l'accueil et révision de la réglementation
  - réalisation des plannings
  - réalisation de fiches d'activités par les animateurs, sous la validation du directeur.
  - choix des parcs et lieux d'animation
  - organisation pour prévoir les lignes de bus, les arrêts et le temps de chaque trajet
  - préparation des besoins matériels, pédagogiques et sécuritaires
- 
- Les animateurs préparent aussi leurs outils d'évaluation présents à la page 17.

## Pendant

Un référent pour chaque groupe sera défini, il coordonnera les journées.

<b>Horaires</b>	<b>Ce que font les animateurs</b>
<b>7h45</b>	- Récupération du matériel pédagogique de la journée, des classeurs de sortie avec la liste des enfants auprès de la direction
<b>8h00-9h00</b> <b>Accueil des enfants</b>	- Mise en place des Lieux Permanents d'Activités avec les règles et consignes de chaque lieu. (craies, ballon, livres, petits animaux, dessins...) - Accueil des parents et des enfants, cocher les enfants présents - Réfrigération du repas dans les glacières
<b>Transport</b>	- L'animateur est prévenant, il s'assure d'avoir le matériel nécessaire au déplacement (Classeur de sortie, ticket de transport...). Il s'assure de l'application de la réglementation, tant sur la sécurité routière, celle des enfants, tout en appliquant la réglementation DDCS. <u>Procédures :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- lorsque les animateurs sont en binôme : 1 animateur rentre en premier suivi par les enfants. Le deuxième animateur ne monte dans le bus ou le tram que lorsque tous les enfants sont dedans. Il compte le nombre d'enfants montant.</li><li>- Lorsqu'un animateur est seul il doit se placer à l'entrée du bus ou tram (un pied dedans et un pied dehors) afin d'éviter que la porte ne se referme au milieu du groupe.</li><li>- Si un ou des enfants se retrouvent séparés de l'animateur dans les transports en commun, ils doivent descendre au prochain arrêt et attendre l'arrivée de l'animateur.</li></ul>
<b>Activité</b>	- Activité avec un intérêt pédagogique lié à l'environnement et aux objectifs du projet pédagogique (découverte, éducation.)
<b>Repas</b>	- Entre 11h30 et 13h30, selon les besoins des enfants et l'activité prévue - Le temps du repas est un moment calme et convivial - Les petits se dispersent vite, donc éviter d'excéder les 45 minutes-1h de repas - L'animateur veille à ce que les enfants mangent au moins la majorité de leur repas
<b>sieste + temps calme</b>	- Les petits se détendent autour d'une histoire, des bruits de la nature par exemple, sur les couvertures prévues. Après environ 1/2 heure, certains se seront endormis, d'autres pourront choisir une activité calme (dessins, jeux de société, livres...) - Si certains s'endorment, le réveil se fera fait selon les horaires de bus. - Le temps calme (environ 1h) permet de : <ul style="list-style-type: none"><li>• laisser les enfants digérer</li><li>• reprendre de l'énergie</li><li>• couper le rythme de la journée</li><li>• se reposer ou dormir</li></ul>
<b>Activité</b>	- Même rythme que le matin
<b>Goûter + Transport</b>	- Même organisation que le matin - prévoir le temps du goûter (préparation, le temps de manger et rangement) - Anticipation d'une éventuelle circulation ou la foule dues à la saison ou l'heure de pointe
<b>Accueil du soir</b> <b>hiver 17h30</b> <b>été 18h00</b>	- Mise en place de différents ateliers libres (craies, ballon, livres, petits animaux, dessins...) - Retour de la journée auprès des enfants, les enfants prennent la parole pour analyser la journée (les moments qu'ils ont aimés, ce qu'ils retiennent de la journée, les points négatifs et leurs propositions d'amélioration. - Retour de la journée auprès des parents (explication constructive) - Points et détails sur la journée du lendemain auprès des parents (matériel spécial, horaire, lieu...)
<b>18h-</b>	- Évaluation des animations

<b>18h15</b>	- Ressenti des enfants et animateurs - Difficultés rencontrées
<b>Retour au sein de l'équipe pédagogique</b>	- Points et détails sur le lendemain ou semaine suivante (matériels, horaires...) - Rangement du matériel de la journée par les animateurs. - Récupération des classeurs des enfants et de la trousse à pharmacie par la direction

## Après

Un temps de travail sera prévu afin de faire le bilan du centre :

- En période de vacances : bilan des vacances et des thèmes, ressenti des animateurs, récupération du matériels, élaboration des fiches d'évaluation, transmission des photos
- Par mois (pour les mercredis) : bilan de la période et du thème, ressenti des animateurs, élaboration des fiches d'évaluation, transmission des photos

## Méthode pédagogique

### Rappel des objectifs du projet pédagogique :

- favoriser la socialisation au sein du groupe
- favoriser l'autonomie de l'enfant
- favoriser l'éveil des enfants par des activités environnementales

L'ANIMATION , c'est **transmettre, partager, faire grandir, éduquer, découvrir, s'amuser**

**Graines de fermiers** oriente ses animations vers l'environnement, la nature et les animaux tout en développant le respect de l'autre et de chacun, et en permettant à chaque enfant de devenir responsable.

Les animations se basent sur la sensibilisation, l'observation, la découverte, l'exploration, l'intuition, le développement par les sens, et la réflexion personnelle.

La méthode pédagogique qui répond aux valeurs de Graines de fermiers se situe sur le courant de l'éducation nouvelle, en s'inspirant de différents pédagogues comme Freinet, Montessori, ou Piaget.

Il s'agit principalement de mettre les enfants dans l'action et dans l'expérience en respectant le rythme et les besoins de chacun.

*Citation de Freinet (institutrice et pédagogue) sur le tâtonnement expérimental :*

*"Il s'agit de laisser les enfants émettre leurs propres hypothèses, faire leurs propres découvertes, éventuellement constater et admettre leurs échecs mais aussi parvenir à de belles réussites dont ils peuvent se sentir les vrais auteurs. Les résultats ? Une motivation très forte, une implication immédiate de chaque enfant, qui acquiert ainsi confiance en lui et en ses possibilités de progresser par lui-même.*

*L'intérêt réside aussi dans le fait qu'il est inutile d'apprendre par cœur quelque chose que l'on a découvert par le tâtonnement expérimental ; on s'en souvient sans effort. [...]"<sup>1</sup>*

### PLAN d'une animation :

- présenter le moment d'animation, son contenu
- synthétiser et énoncer clairement les messages

- faire émerger les représentations des enfants (faire appel à leurs connaissances)
- stimuler la curiosité (provoquer le questionnement, faire appel à la reformulation, créer du lien avec les autres animations)
- mettre les enfants en activité et les inviter à l'action
- combiner les modes d'apprentissages et diversifier les supports et outils pédagogiques (visuels, auditifs, kinesthésiques) à travers des explications ou discussions, des outils scientifiques ou spécifiques, des clés de détermination ou l'observation.
- Faire un retour en fin d'animation pour évaluer la qualité de l'animation et le ressenti des enfants

## Prévention

L'équipe d'animation se doit d'assurer et veiller à la sécurité affective, morale et physique des enfants qu'elle encadre.

### **La sécurité affective**

- l'animateur est un modèle pour l'enfant, donc son attitude est exemplaire
- il assure des journées conviviales, amusantes et de détente
- il veille à l'équilibre affectif et au bien-être des enfants
- il signale à l'équipe pédagogique tout changement de comportement d'un enfant
- il prend en compte chaque individu à part entière
- il respecte les besoins et les rythmes physiologiques et psychiques de chaque enfant
- il veille à l'intimité de chaque enfant
- il ne crie pas sur les enfants

### **La sécurité morale**

- l'animateur est un modèle, un exemple pour les enfants
- le langage est adapté au public visé
- le vocabulaire est varié et spécifique aux activités prévues
- l'intention pédagogique est constante, tant dans la vie quotidienne que dans les activités
- lors de conflits entre enfants ou de fautes, la sanction est adaptée à la faute et constructive
- l'animateur se garde de tout prosélytisme politique ou religieux

### **La sécurité physique**

- la pharmacie : l'animateur est responsable de sa pharmacie et veille à sa tenue. Si des éléments manquent ou si la date arrive à échéance, l'animateur doit prévenir la direction. La pharmacie doit contenir obligatoirement :
  - antiseptique
  - compresse, sparadrap, pansements
  - ciseaux
  - pince à épiler
  - thermomètre
  - gants
  - livret de note et n° d'urgences



- les fiches sanitaires sont consultées et prises en compte par l'équipe d'animation (allergies, recommandations spéciales)
- Les repas du midi sont mis en glacière réfrigérées dès l'arrivée des enfants. Les régimes alimentaires sont pris en compte et respectés.
- L'animateur incite les enfants à se nourrir de façon suffisante et équilibrée, et si possible à goûter à tout. Mais, aucune contrainte n'est exercée pour forcer un jeune à manger un aliment donné.
- une bouteille d'eau est obligatoire dans le sac de chaque enfant et l'animateur veille à la réhydratation sur la journée
- l'animateur s'assure des besoins physiologiques des enfants (toilettes, sommeil...)
- selon la saison, des équipements supplémentaires seront nécessaires
  - été : crème solaire, casquette
  - hiver : K-Way, pull, voire bottes et parapluie
- les vêtements et chaussures sont adaptés aux activités, à la nature
- les activités sont encadrées par l'équipe d'animation, les consignes sont dûment expliquées
- l'utilisation d'outils spécifiques et les activités physiques sont prudentes et adaptées à l'âge des enfants
- la réglementation de la route doit être stricte et bien définie auprès des enfants

## **Encadrement des enfants et consignes**

### **La sécurité routière et en transport**

- le code de la route et les signalisations doivent être respectés
- l'utilisation des passages piétons est obligatoire
- s'il n'y a pas de passage piéton, bloquer les voitures 2 mètres en amont de l'endroit à traverser, sur les deux sens de circulation
- s'il n'y a pas de trottoir, marcher sur le bord de la route (possibilité d'utiliser un fil de laine, sous forme de jeu, permettant aux enfants d'apprendre à respecter les règles de sécurité)
- l'animateur doit toujours se positionner entre les voitures et les enfants
- les enfants doivent être assis dans les bus et attachés si la ceinture est présente
- l'animateur veille à installer les enfants avant de passer les tickets
- il compte les enfants en montant et en descendant des transports
- il veille à la tranquillité des enfants dans les transports pour respecter les passagers et la propreté
- il est interdit de manger dans les transports
- l'animateur s'assure de l'état général du bus et du chauffeur

## **la cohésion de groupe**

- favoriser le partage, l'entraide et la participation des enfants à travers des jeux et la vie quotidienne
- veiller à l'intégration des nouveaux enfants
- veiller au bien-être de chaque enfant au sein du groupe (timidité, intimité, expression...)
- favoriser la communication

## **langage et comportement**

- proscrire le langage grossier, la violence et la moquerie
- gérer les conflits internes et externes

## **sanctions**

- favoriser la prise de conscience lors de bêtises des enfants
- encourager les explications entre enfants
- apporter de la pédagogie lors d'une sanction
- mesurer la sanction par rapport à la bêtise faite
- rendre acteurs les enfants en leur proposant de trouver eux-mêmes la manière de réparer leur bêtise
- veiller à la régularité et à la justesse des sanctions prises
- ne pas punir avec une privation d'activité, de jeux, repas, desserts...

## **autonomie et responsabilité**

- l'animateur veille à rendre les enfants autonomes pendant les temps de vie quotidienne, sur les activités, pendant les trajets et pour le bien de l'environnement
- il favorise l'apprentissage et la découverte par eux-mêmes
- il contribue à la construction de l'enfant

## **environnement et parcs naturels**

- l'animateur s'assure de laisser le parc visité propre
- il participe à l'entretien des parcs visités
- il respecte la faune et la flore et veille à ne pas détruire la biodiversité environnante
- il veille à respecter le calme des parcs
- il favorise la découverte du monde naturel
- il encourage les actions éco-citoyennes

# Règlement intérieur

Tout le règlement a été étudié dans le but d'assurer la sécurité des enfants, et de l'équipe pédagogique et pour répondre au projet éducatif et pédagogique. Ceci est non-négociable.

## L'Accueil Collectif de Mineurs

Graines de fermiers s'engage à respecter la réglementation concernant:

- le code civil
- les accueils collectifs de mineurs
- la protection des mineurs
- le code de la route

Ce respect s'applique aussi bien à Graines de fermiers, qu'à ses partenaires et prestataires.

Le respect des autres est une valeur fondamentale également.

### L'encadrement :

Taux égal à celui de la réglementation :

- Taux d'animateur diplômé est de 50% de l'effectif total au minimum
- Taux d'animateur non diplômé est de 20% de l'effectif total au maximum.
  
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
  
- La qualification de chaque animateur est vérifiée par le directeur de l'ACM
- Quasi-totalité des animateurs et directeurs bénéficient de formations internes à la pédagogie.

### Les parcs naturels :

- Tous les lieux d'accueils ont été visités au préalable par le directeur et l'équipe d'animation.
  
- Toutes nos activités respectent des valeurs d'écocitoyenneté, et de respect de l'environnement. Elles doivent limiter au maximum leur impact sur l'environnement.

### Activités sportives :

- L'équipe d'animation accompagnant les jeunes, est dans l'obligation d'exiger la présentation du diplôme de la personne encadrant l'activité sportive. En effet, certaines activités sportives sont réglementées et donc confiées à un prestataire, pour laquelle la réglementation prévoit une qualification spécifique (Brevet d'Etat...).

## Équipe d'animation

### hygiène et santé

- La consommation de drogue et d'alcool est interdite
- les fumeurs ne fumeront pas devant les enfants
- les pauses seront prises selon les possibilités, le rythme de la journée et en toute sécurité pour les enfants
- l'hygiène corporelle devra être acceptable et la tenue vestimentaire sobres et en état
- Chaque membre de l'équipe d'animation doit posséder un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et posséder les principaux vaccins à jour. Cette règle s'applique aussi à tous les enfants inscrits.
- Les membres de l'équipe d'animation possèdent **obligatoirement** le PSC1.
- Si l'état de santé d'un jeune nécessite l'intervention du corps médical, la famille sera systématiquement informée.
- Les membres de l'équipe ne donneront aucun médicament sans ordonnance
- Les médicaments mis sous la responsabilité de l'animateur seront sous la surveillance de ce dernier (respect de la température, à l'abri des enfants, disponible si besoin)
- la pharmacie sera entretenue par l'animateur (contenu, état, mise à jour du registre)
- Les fiches sanitaires de chaque enfant à charge seront dûment lues et retenues par les membres de l'équipe

### Pédagogie et sécurité

- L'animateur signalera à l'équipe pédagogique tout changement de comportement d'un enfant
- L'animateur veillera au bien-être affectif, moral et physique de son groupe
- L'animateur s'informerera de toutes recommandations concernant les enfants (fiches sanitaires, discussions avec les parents)
- L'animateur utilisera une pédagogie et des moyens de communication adaptés au public
- Toute prestation sera de qualité en respectant le projet pédagogique
- Tout comportement ne répondant pas au cadre prévu par la direction et en contradiction du projet pédagogique sera répréhensible
- La direction sera tenue au courant de tout changement de lieu, d'activité, ainsi que de toutes difficultés ou situations particulières
- Il est interdit de lever la main sur un enfant
- La sécurité des enfants sera mise en avant (transports, déplacements, encadrement)
- Les membres de l'équipe d'animation se gardent de tout prosélytisme politique, idéologique ou religieux.

## **responsabilité professionnelle**

- La ponctualité sera exigée, et tout retard doit être signalé à la direction. L'abus de retard sera répréhensible
- L'animateur devra fournir un justificatif suite à une absence
- La conscience professionnelle, le travail d'équipe, et l'implication sont de rigueur
- Les téléphones portables sont autorisés à condition qu'ils n'interrompent pas le déroulement de la journée
- Des réunions auront lieu afin de participer à l'amélioration du projet pédagogique, reconnaître les lieux visités, et préparer les plannings et le matériel
- Chaque animateur sera responsable du matériel pédagogique à sa disposition (entretien, rangement, inventaire) Des mesures seront prises si ces conditions ne sont pas respectées.
- La direction s'assurera du bon fonctionnement de la structure tant au niveau réglementaire, que pédagogique

## **Parents et Enfants**

- Les parents s'engagent à certifier exactes les informations données sur les fiches de renseignements, et à remplir précisément les fiches sanitaires.
- Les enfants ne partiront qu'avec des personnes mentionnées dans la fiche de renseignements
- une carte d'identité pourra être demandée
- Les vaccins sont obligatoires
- Il sera exigé de fournir une ordonnance pour tout médicament
- Un comportement de chacun adapté à la collectivité sera exigé. Si la direction estime qu'un comportement nuit fortement au bon déroulement de l'accueil, il peut décider de l'exclure.
- En cas de difficulté sérieuse avec un enfant, de problème, d'accident ou de risque touchant les autres, on garantit aux familles concernées une information transparente, sincère et rapide.

# Accompagnement et formation des animateurs

Des journées seront prévues avant le centre avec l'équipe d'animation, afin de préparer les activités mais aussi de les former sur le fonctionnement de l'accueil plein air, les valeurs de l'association, ainsi que sur les besoins de l'enfant, et sur certaines techniques d'animation, comme la construction d'objet divers, la connaissance environnement...

Tout au long du centre des livres, des fiches explicatives des parcs, et des fiches d'activités seront à disposition des animateurs afin de les aider dans la préparation de jeux collectifs, activités manuelles ...

De plus, la direction sera présente et soutiendra son équipe dans tous les temps, de vie quotidienne et d'activités.

Elle fera un retour chaque soir et les animateurs pourront aussi faire leur demande en formation ou poser un problème (non urgent) le soir en réunion.

Un bilan de fin de période permettra à l'équipe d'évaluer les animations, les thèmes abordés, le travail d'équipe.

## La communication

Afin de rendre notre accueil disponible à tous, et dans l'idée de faire connaître nos valeurs :

- nous apparaissions dans le guide jeunesse de la ville
- nous nous faisons connaître auprès des autres accueils de loisirs
- nous distribuons des flyers lors de manifestations
- nous avons un site détaillé sur nos actions
- nous avons une boîte mail directement rattachée à l'ACM
- nous avons une lettre "info parents" disponible sur demande
- nous envoyons par mail les documents nécessaires à l'inscription des enfants
- un planning est mis en ligne sur le site internet. Il est aussi affiché sur les lieux d'accueil des parents et des enfants.
- Après chaque période d'accueil, un retour et des photos seront envoyés aux parents

## Les partenaires

Les différents partenaires :

- la ferme pédagogique "Brin de laine"
  - mise à disposition des animaux de la ferme
  - ateliers spécifiques en lien de près ou de loin avec les animaux de la ferme et l'alimentation.
  - lieu de repère pour les enfants
- les parcs naturels départementaux :
  - découverte de la biodiversité animale et végétale
  - possibilité d'appui de connaissances auprès des responsables des parcs
- la ville de Nice : Mise à disposition de l'école des orangers et l'école Ray Falicon pour les vacances
- le Conseil Général :
  - aide financière aux ACM
- La maison des associations : Mise à disposition de salle
- La maison de l'environnement : Proposition d'animation divers et variées sur l'EEDD.

# Évaluation de l'accueil

A la fin de chaque activité, l'animateur référent de celle-ci se détachera 5 min pour remplir la grille d'évaluation. Dans chacune des fiches activités est prévu un temps de restitution afin d'aider l'animateur dans sa démarche d'évaluation.

Tous les soirs lors du goûter, les animateurs feront une évaluation auprès des enfants mais aussi une auto-évaluation grâce aux outils "Evaluation des activités".

Afin d'évaluer le projet pédagogique sur le terrain des outils d'évaluation différenciés seront mis en place à destination des animateurs et des enfants.

Des outils d'évaluation permettront aux animateurs de faire un point sur leurs activités, leurs intérêts pédagogiques, l'évaluation de leurs objectifs, leurs postures et celles des enfants, la gestion de la sécurité des enfants.

Ces évaluations se feront quotidiennement, hebdomadairement et à la fin de l'accueil.

Les évaluations se feront en partie avec les enfants en fin de journée à l'arrêt de bus, dans le bus ou au retour de journée.

Les groupes des petits (3-5 ans) feront les évaluations avec les animateurs sur la dernière page de leur livret d'évaluation.

## Fiche d'activité 3-5 ans

Titre:

Durée:

Matériel:

Lien avec les objectifs du projet pédagogique: (à cocher)

- Développer la socialisation au sein du groupe**
- participer à des activités de groupe**
- encourager l'entraide**
- participer à l'élaboration des règles de vie et les respecter**
- respecter l'autre**
- Favoriser l'autonomie de l'enfant**
- donner son avis**
- prendre soin de ses affaires
- effectuer les gestes de la vie quotidienne
- Favoriser l'éveil des enfants par des activités environnementales**
- participer à des activités de pleine nature**
- participer à des activités physiques extérieures
- mettre en place des activités autonomes dans un milieu naturel
- exprimer ses représentations sur les différents sujets abordés**

Objectifs spécifiques de l'activité:

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

Déroulement:

Etape 1: Accueil, accroche, sensibilisation:

Etape 2: émergence des représentations, consignes, cadre:

Etape 3: mise en place:



Etape 4: Évaluation (Quizz...), synthèse, retour des enfants:

### Évaluation de l'activité

Thèmes	Observations		
Durée réelle de l'activité			
Matériels manquants ou inadaptés:			
Nombre d'enfants concernés:			
Lieu de l'activité: +/-:			
Les objectifs spécifiques	Non atteint	Partiellement atteint	Atteint
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			
N°5			
Comment se sont déroulées les étapes de l'animation ? Qu'auriez vous fait autrement ? Quelles ont été les réussites et les facilités ? <b>Etape 1:</b> Accueil, accroche, sensibilisation <b>Etape 2:</b> émergence des représentations, consignes, cadre <b>Etape 3:</b> mise en place <b>Etape 4:</b> Évaluation (Quizz...), synthèse, retour des enfants			
Auto évaluation (quelle a été ma posture, ai je réalisé tout ce que je souhaitai, ai je réussi à gérer le groupe? Répondre à leur question, les mettre en questionnement?)			
Satisfaction des enfants (comment a t elle été faite, ont ils aimé, qu'ont ils retenus, comment se sont ils comportés...)			

AUTRE:	

### **Evaluation de la journée**

	Oui
Les enfants se sont-ils impliqués facilement dans les activités ?	
Les enfants se sont-ilsentraider ?	
Y at-il eu des initiatives des enfants ?	
Les enfants se sont-ils exprimer sur les activités proposés	

Sur une échelle de 1 à 10 avec 1 étant la meilleur note, je dirais que

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Les enfants ont était autonome dans l'activité proposé									
La sécurité physique des enfants était assurée									
La sécurité morale et affective des enfants était assurée									
Les enfants ont passé une bonne journée									

Les retours d'activités.

	Oui	Non	Pourquoi ? / Comment je pourrai faire ?
--	-----	-----	---

Mon activité a-t-elle été bien préparée ?			
Ai-je atteint les objectifs de mon activité ?			
Mes consignes étaient-elles claires ?			
Les enfants ont-ils eu la place prévue dans l'activité ?			
Ai-je été trop présent pendant l'activité ?			

### **LISTE (non exhaustive) DES CRITERES**

#### Des moyens

##### Humains:

- Ont-ils été suffisants en nombre?
- De qualité?
- Suffisamment formés sur la thématique?
- Autonome?

##### Matériel:

- En quantité suffisante?
- Adapté aux activités proposées?
- De qualité?

##### Lieu:

- Adapté aux activités?
- Sécurisé?
- Éloignement du lieu d'accueil?
- Attrait?

##### Financier:

- Le budget était-il suffisant pour mettre en place un accueil de qualité?
- A-t-il été réparti de façon correcte?

#### Des relations

##### Animateurs/ animatrices:

Ont-ils pu travailler ensemble sur des activités?  
Y a t-il eu de la cohésion de groupe?  
De l'entraide?  
De l'échange de compétences?  
Les relations étaient-elles suffisantes?  
De qualité?

Animateurs/directeur:

Ont-ils pu travailler ensemble sur des activités?  
Y a t-il eu de la cohésion de groupe?  
De l'entraide?  
De l'échange de compétences?  
Les relations étaient-elles suffisantes?  
De qualité?

Animateurs/enfants:

Les relations étaient-elles suffisantes?  
De qualité?  
Ont-ils été à l'écoute l'un de l'autre?  
Y a t-il eu du respect?  
Ont -ils joué ensemble?  
Ont -ils pu discuter?  
Y avait il assez d'espace de discussion?

Directeur/enfants:

Les relations étaient-elles suffisantes?  
De qualité?  
Ont-ils été à l'écoute l'un de l'autre?  
Y a t-il eu du respect?  
Ont -ils joué ensemble?  
Ont -ils pu discuter?  
Y avait il assez d'espace de discussion?

Enfants/enfants:

Les relations étaient-elles suffisantes?  
De qualité?  
Ont-ils été à l'écoute l'un de l'autre?  
Y a t-il eu du respect?  
Ont -ils joué ensemble?  
Ont -ils pu discuter?  
Y avait il assez d'espace de discussion?

Des objectifs

- Développer la socialisation au sein du groupe

participer à des activités de groupe

Les enfants ont-ils participé aux activités proposées?  
Ont-ils lancé eux même des activités?

respecter l'autre

Les enfants ont-ils dit des gros mots?  
se sont-ils battus?  
se sont-ils criés dessus?  
se sont-ils insultés?  
ont-ils dit les formules de politesse?  
ont-ils cassé le matériel?  
ont-ils joué ensemble?

encourager l'entraide

Les enfants ont-ils eu des discussions pendant les temps informels?

Ont-ils échangé lors de activités?  
Ont-ils joué ensemble?  
Ont-ils demandé de l'aide à l'un de leur pair?  
Ont-ils demandé de l'aide aux adultes?  
Ont-ils donné de l'aide à l'un de leur pair?  
Ont-ils donné de l'aide à un adulte?  
ont-ils partagé le matériel commun?  
se sont-ils prêtés leur affaires?

participer à l'élaboration des règles de vie et les respecter

Les enfants ont-ils proposé des règles?  
Ont-ils signé la charte?  
Ont-ils reconnu avoir enfreint une règle?  
Ont-ils « recadré » un pair sur une « bêtise »?  
Ont-ils réparé leurs bêtises?

- Favoriser l'autonomie de l'enfant

donner son avis

Les enfants ont-ils participé à l'élaboration de la charte?  
Ont-ils donné leur avis sur leur satisfaction concernant la journée? Le semaine?  
ont-ils fait part de leur expérience personnelle?  
Ont-ils été source de questionnement sur les sujets abordés?  
Ont-ils su réinvestir leurs connaissances?

prendre soin de ses affaires

Les enfants ont-ils perdu des affaires?

Ont-ils cassé leur affaires?

Ont-ils oublié des affaires chez eux?

Ont-ils ranger eux même leurs affaires dans leur sac?

effectuer les gestes de la vie quotidienne

Les enfants ont-ils mangé tout seul?

Ont ils demandé à aller aux toilette?

Ont ils fait leur besoin seul?

Ont ils su respecter les règles de sécurité lors des transports?

Ont ils eu un comportement adapté vis à vis du temps de sieste et du temps calme?

- Favoriser l'éveil des enfants par des activités environnementales

participer à des activités de pleine nature

Les enfants ont-ils participé à toutes les activités?

Ont-ils observer la nature?

Ont-ils ramener des choses chez eux?

Ont-ils poser des questions à leurs parents?

participer à des activités physiques extérieures

Les enfants ont ils marché seul toute la journée?

Ont ils pu se dépenser dans des activités?

Ont ils développer leur psychomotricité?

mettre en place des activités autonomes dans un milieu naturel

les enfants ont ils inventer des jeux?

Ont ils jouer seul ou avec d'autres enfants?

Ont ils fait « des découvertes »?

ont ils utiliser des éléments naturels pour jouer?

exprimer ses représentations sur les différents sujets abordés

Les enfants ont ils fait référence à l'école? Aux parents?

Ont ils donner leur opinions?

Se sont ils exprimer?

Nom de l'activité : Date: Nombre d'enfants: Tranche d'âge :		Pourquoi ?
Objectifs :	Nbr. Par	Remarque :
1		
2		
3		
4		
Quelles objectifs ne sont pas atteints :		

### **Livret d'évaluation des activités**